



- Prenez le temps de noter la marque et le numéro de série de vos appareils. En cas de vol, ces renseignements seront indispensables aux gendarmes pour les inscrire dans le fichier national des objets volés.



(*) Votre Gendarmerie :

Communauté de brigades de SAINT-MARTIN D'AUXIGNY
723, route d'Allogny
18110 SAINT-MARTIN D'AUXIGNY
02.48.66.69.00

*Brigades à ST-MARTIN D'AUXIGNY,
D'HENRICHEMONT et LES AIX D'ANGILLON*

En cas d'urgence
composez le



et préservez les lieux
avant l'arrivée des
enquêteurs

Un **réfèrent sûreté** départemental est formé à la prévention situationnelle. Sur la zone de compétence de la Gendarmerie, il peut agir auprès des acteurs particulièrement exposés, de manière préventive, face aux actes de malveillance.

La communauté de brigades de SAINT-MARTIN D'AUXIGNY dispose de deux **correspondants sûreté** qui sont aussi en mesure de vous apporter, gratuitement, des conseils pour diminuer les risques.

- COB SAINT-MARTIN D'AUXIGNY 18110 – 21 janvier 2018 -

Conseils pour prévenir
les actes de délinquance

Fiche d'informations

Prévention des
cambriolages dans les
résidences secondaires
ou inoccupées



Quelques dispositions pour éviter les cambriolages... ou du moins en limiter les dégâts :

1) les bonnes pratiques simples efficaces et pas chères !

- Tout d'abord, commencez par ne pas laisser d'objets de valeur dans votre résidence secondaire. Inutile d'y installer un home cinéma ou d'y entreposer des bijoux ou de l'argenterie. Préférez l'équiper avec des objets de récupération ou des objets entrée-de-gamme.
- A chaque fois que vous partez, pensez à bien fermer **toutes** les ouvertures. Laissez les volets clos et mettez les barres de sécurité s'ils en sont équipés. Donnez plusieurs tours de clé à chaque serrure. Vérifiez que des outils ou une échelle ne traînent pas et que l'abri de jardin est bien fermé en évitant d'y laisser de l'outillage de valeur.
- Essayez de dissimuler les signes d'absence en installant des lampes à minuterie aléatoire donnant l'illusion que votre résidence est toujours occupée. Vous pouvez programmer les éclairages à l'avance ou les activer à distance par smartphone.
- Pour protéger votre résidence secondaire des cambriolages, vous pouvez aussi faire confiance à des tiers de confiance (voisins, famille etc...). Laissez-leur vos coordonnées et demandez-leur de passer faire une ronde à votre résidence et de vous contacter en cas de problème.

2) Effectuer quelques travaux pour rendre votre résidence moins accessible à des cambrioleurs.

- Tout d'abord, veillez à ce que tous les points d'accès disposent d'une fermeture solide. Vérifier donc la résistance de votre huisserie et de troquer vos anciennes serrures contre des modèles résistant aux effractions (privilégier les serrures A2P - 3 points).
- Protégez aussi les fenêtres vulnérables avec une grille aux barreaux séparés de 12 cm au maximum. Les baies vitrées coulissantes (sont souvent le point faible) peuvent être renforcées par un verrou spécial vendu dans le commerce.
- Renforcez les volets avec des barres de sécurité 4 points. Ce type de solution existe aussi dans des largeurs plus importantes pour sécuriser les portes de garages coulissantes, basculantes ou en accordéon.
- Faites grillager le jardin (ou plantez de la haie piquante) et mettez-y un portillon (ou portail) avec clé ou renforcer-le avec une chaîne et cadenas.
- Installer des éclairages extérieurs avec détecteur de présence. La pose est simple si vous disposez d'une alimentation électrique proche. Sinon, vous pouvez opter pour des éclairages à panneau solaire ou sur batterie, aux performances moindres mais facile de pose.

- Renforcez les portes de service (maison de maître, château...). Souvent, il s'agit de vieilles portes en bois ayant du cachet mais souvent équipées de serrure d'époque ayant peu de résistance à l'effraction que les cambrioleurs privilégient souvent.

- Vous pouvez aussi faire poser une alarme reliée ou non à une société de télésurveillance où à votre téléphone portable. Le hurlement de la sirène est souvent suffisant pour faire fuir les cambrioleurs.

SOYEZ VIGILANTS

- N'hésitez pas à avoir un regard méfiant sur toute personne ou tout véhicule non connu dans le quartier; les signaler sans hésiter aux gendarmes qui effectuent les recoupements nécessaires aux enquêtes.
- Communiquez et échangez les informations entre voisins.

[Testez si votre domicile est exposé aux cambriolages sur :](https://www.referentsurete.com/quizzGNcambriolages.html)
<https://www.referentsurete.com/quizzGNcambriolages.html>